



Le Capital Social, Actes du Colloque organisé par le Gris

Fiche de lecture réalisée par Muriel Mille (ENS-LSH)

Le Capital Social, Actes du Colloque organisé par le Gris (Groupe de recherche Innovations et sociétés), Université de Rouen, 6 Février 2003, Cellule Gris, n° 10, Mars 2004, 251 pages

I. La difficulté d'une définition

A. Une notion floue et multiforme

A la lecture des actes de ce colloque, la première impression est une déconcertante incertitude qui croit à chaque contribution : loin de se clarifier au fur et à mesure des articles consacrés à son utilisation dans divers domaines des sciences sociales (économie, sociologie, sciences politiques), la notion semble se démultiplier, et s'effriter dans des définitions toutes différentes, jusqu'à perdre tout contenu. Le premier réflexe de chacun des intervenants est de souligner le flou et la polysémie du terme, qualifié à plusieurs reprises de concept « fourre-tout », pour s'attacher ensuite à en donner sa propre définition singulière, et qui ne correspond jamais tout à fait à celle des autres auteurs. Comme le souligne Sophie Ponthieux dans un article final « Que Faire du capital social?¹ », « on peut surtout se demander ce qu'est exactement le capital social car sous l'effervescence, il est difficile de percevoir une convergence dans la façon dont il est conçu, et bien que nombreux auteurs invoquent un stock croissant de preuves empiriques, il serait difficile d'y trouver un ensemble de résultats robustes et cohérents »².

B. La diversité des objets

La diversité des objets mesurés dans les travaux empiriques portant sur le capital social comme la diversité des manières de mesurer empêche toute cumulativité des résultats voire même tout dialogue entre eux puisque les auteurs ne parlent que rarement de la même chose. La liste des contributions au colloque est en elle-même une très bonne illustration de cette constatation :

Quelques contributions sont de nature plutôt théorique et discutent des usages du concept ainsi que de ses fondations théoriques : celui de Michel Lallement portant sur les différentes théories sociologiques du capital social, Alain Degenne s'interroge lui sur la mise en œuvre empirique de la notion, Elisabetta Bucolo essaie de fournir un définition clarifiée du terme, Nicolas Sirven présente le capital social dans une perspective plutôt économique comme un moyen d'endogénéiser le rôle des institutions et en fin la contribution finale de Sophie Ponthieux revient sur la cohérence du concept. Mais le colloque fournit aussi des exemples d'application du terme à des domaines très variés :

Le terme de capital social trouve ainsi des applications dans les domaines de la recherche sur le développement : Jean Gadrey critique ainsi sur l'utilisation incontrôlée du capital social dans sa version

¹ Sophie Ponthieux, « Que faire du capital social », pp. 241-251

² Ibid, p. 242.

putnamienne pour mesurer des niveaux de développement par l'OCDE et La Banque Mondiale, B.A S Souto-Mayor Fontes et Klaus Eichner utilisent la notion pour analyser le fonctionnement de communautés urbaines au Brésil. Le terme est aussi repris par les analyses managériales, ainsi Elisabeth Buskpan, Inspecteur Général des Finances décrit les bienfaits du capital social compris ici comme une sorte de norme de management. Dans une perspective sociologique, les exemples d'utilisation du terme sont aussi très divers : Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux et Yannick Lemel étudient « Le capital social dans la vie de tous les jours » à partir de l'observation des réseaux d'entraide. analyse de la création de très petites entreprises dans la région lensoise par Sébastien Plociniczak, comparaison par Antoine Bévort des mises en œuvres différenciées de politiques de la ville aux Pays-Bas et en France en fonction de l'intensité du capital social des deux villes concernées (Rouen et Haarlem), l'étude des réseaux sociaux dans un quartier de Genève, l'analyse des relations entre associations, services publics et usagers... D'autres contributions sont plus difficiles à classer et ne semblent pas vraiment rentrer dans le thème du colloque : c'est le cas de l'analyse de la relation bancaire par Pascale Moulevrier qui n'utilise pas une seule fois les terme de capital social, ou encore de contribution de Brice Billet qui vise plutôt dans la perspective de Boltansky et Chiapello à critiquer l'usage du terme dans les formations des étudiants des grandes écoles de commerce, enfin Jean-Louis Laville traite lui de la définition de l'entreprise sociale... Nous reviendrons brièvement sur ces exemples afin d'exposer leur compréhension du terme de capital social, certains articles ne se réfèrent d'ailleurs au capital social que dans un sens purement rhétorique afin d'être inclus dans le colloque, leur définition du terme s'écartant de son (pourtant) vaste cadre théorique.

II. Le cadre de définition : de Bourdieu à Putnam, présentation de la contribution de Michel Lallement « Capital social et théorie sociologique »

La plupart des auteurs insistent sur l'effet de mode autour du capital social (Michel Lallement parle ainsi de « succès d'estime ») suite à la publication de l'ouvrage de Putnam, « le capital social semble avoir tous les attributs de la bonne idée au bon moment³ », remarque Sophie Ponthieux. Michel Lallement s'attache dans son article à retracer la « généalogie » du concept de capital social en montrant en quoi le sens du mot pour Putnam peut être reliée aux travaux de Tocqueville et de Weber, « il est toute une série d'intuitions déjà présentes dans la sociologie classique⁴ » souligne-t-il. Ainsi dans *De la Démocratie en Amérique*, Tocqueville admire la capacité des Américains à former des associations et y voit la condition du bon fonctionnement de leur société civile. Lallement situe dans l'ouvrage de Max Weber sur les sectes religieuses (« Kirchen und Sekten », *Christliche Welt*, (1906)) la première mention d'une idée assimilable au capital social : Max Weber soulignait en effet la nécessité d'appartenir à une communauté religieuse aux Etats-Unis pour participer à la vie sociale, celle-ci jouant le rôle de garantie de probité morale. Pour Weber, l'importance du fait associatif aux Etats-Unis représente le produit d'un processus de sécularisation du prototype sectaire, la secte religieuse en produisant de la reconnaissance favorise ainsi le développement économique. (Le capital social est ainsi traité sous l'angle de sa contribution au fonctionnement de l'économie par certains auteurs du colloque). Ainsi une partie des questionnements portés par l'utilisation du terme de capital social étaient déjà présents dans le corpus de la sociologie classique.

L'auteur présente ensuite les théories contemporaines fondatrices de la notion sous la forme d'un triangle, les auteurs privilégiant l'un ou l'autre aspect du capital social : la confiance, les réseaux, la réciprocité. Il commence par James Coleman (article de 1988 dans *l'American Journal of Sociology*). Le capital social est ici une ressource pour les acteurs, il facilite leurs actions au sein des structures dans lesquelles ils prennent place, il a une valeur productive mais il ne peut faire l'objet d'un investissement spécifique en raison des effets d'externalités, il n'est pas complètement fongible et il est moins la propriété d'acteurs que la caractérisation d'une structure de relation. Pour Coleman, le capital social prend trois formes : le système des obligations et attentes réciproques qui dépendent du degré de confiance mutuelle au sein d'une structure sociale, les canaux de communication informels, l'existence de normes et l'assurance de leur application.

Et il présente ensuite la théorie de Putnam : les réseaux et les normes de réciprocité qui constituent le capital social présentent des atouts pour le bon fonctionnement des sociétés. Pour Lallement les apports de Putnam résident dans le fait que certaines formes de capital social sont bonnes à certains égards mais pas à d'autres, la priorité de recherche pour Putnam serait alors d'élaborer des typologies de capital social, de même certaines formes de capital social sont institutionnelles et d'autres ne le sont pas, un autre intérêt est pour lui de souligner que la dotation en capital social est évolutive dans le temps, et de plus la dotation d'un espace donné peut s'expliquer à l'aide de variables historiques. Selon lui, les théories sociologiques du capital social s'ordonnent autour de trois pôles dominants :

³ Ibid, p. 241

⁴ Michel Lallement, « Capital Social et Théorie sociologique », p.5

-la confiance, Francis Fukuyama (1995), il met en évidence l'existence de corrélations significatives entre développement économique et performances des structures individuelles d'une part et de degré de confiance d'autre part.

- les réseaux : examen du rôle des réseaux dans l'accumulation du capital social, il s'agit pour lui de travaux de Burt ou Granovetter. Le capital social est alors analysé comme une ressource au profit d'acteurs intéressés et les relations sociales souvent réduites à un échange d'informations.

-la réciprocité. Il cite les travaux d'Alan Gourdner, pour qui la norme de réciprocité est une composante culturelle aussi importante que le tabou de l'inceste, et qui permet d'expliquer la naissance d'un ordre social : elle constitue un « mécanisme initiateur », cette norme aide à engager des interactions sociales et donc à mettre en branle une vie de groupe. Cet auteur semble pour lui converger avec une analyse du capital social même s'il n'utilise pas le terme.

La conclusion est alors la suivante : l'enjeu principal du capital social est d'ordre méthodologique, « one of the greatest weakness of the social capital concept is the absence of consensus on how to measure it » (Francis Fukuyama, « Social Capital and Civil Society », paper prepared for the International Monetary Fund Conference on Second Generation Reforms, 1999 October 1st, 13 pages).

III. Présentation rapide de quelques autres contributions et de leur définition du capital social

A. Alain Degenne : Mise en œuvre empirique de la notion de capital social, définitions et exemples

Une autre manière de penser les différentes conceptions du capital social revient à différencier les niveaux d'analyse: pour Alain Degenne (et c'était en partie le cas pour Michel Lallement), cela correspond à une distinction entre un niveau d'analyse macrosociologique, méso-sociologique et microsociologique. Pour lui au niveau macro, le capital social est alors une composante de la culture, il prend ici comme exemple Putnam et utilise la référence à Tocqueville comme preuve que le capital social dans cette perspective est un trait culturel. Au niveau micro, le capital social devient une ressource individualisée. Mais ce qui intéresse réellement Alain Degenne, c'est le niveau méso-sociologique : le capital social est un « opérateur de la régulation collective », incorporé dans la forme des relations, dans la structure du réseau. Alain Degenne souligne d'ailleurs : « Tenter de définir le capital social est sans aucun doute une entreprise vouée à l'échec ». Ces différents niveaux d'analyse commandent donc des mesures différentes : analyses des valeurs, des structures des relations, ou des réseaux personnels. Pour Degenne, le concept de capital social ne prend un forme précise qu'à travers un instrument pour le mesurer.

B. Jean Gadrey : Que faire du capital social dans la recherche d'indicateurs alternatifs de développement ?

L'intérêt principal de cette contribution est la critique de l'ouvrage de Putnam que fait l'auteur, il ne s'agit pas de le contredire à l'aide d'autres statistiques portant sur les associations aux Etats-Unis mais de critiquer la construction des indicateurs utilisés par Putnam en elle-même. Selon l'auteur, toute la démonstration de Putnam repose sur des moyennes qui effacent la structure de classe de la société, les inégalités de capital culturel, les inégalités de pratique religieuse. L'auteur critique la sélectivité orientée des sources utilisées par Putnam. Pour lui il existe donc un véritable problème de qualifications des composantes du capital social qui rend assez délicate son utilisation comme indicateur de développement.

C. Alain Degenne, Marie-Odile Lebaux, Yannick Lemel : Le capital social dans la vie de tous les jours

Il s'agit ici à travers l'enquête « Modes de vie » (réalisée en 1988-1989 auprès de 7000 ménages) de s'intéresser aux réseaux de relations d'un ménage, leurs caractères mobilisables pour les aides et les services. Ici la définition du capital social est la suivante : « Les ressources qu'un individu peut atteindre à travers les relations qu'il entretient avec d'autres personnes ». Pour les auteurs, le but est donc d'appliquer la conception méso-sociologique du capital social dans le sens de Burt pour un domaine peu étudié sous cet angle : l'entraide. Or ils montrent que la perspective utilitariste ne peut s'appliquer partout et que dans cet exemple, le capital social ne paraît pas indépendamment d'autres variables sociologiques comme le capital culturel, le capital économique ou l'âge. En effet, leurs résultats aboutissent à la constatation que le réseau d'entraide est plus étendu chez les plus instruits, les plus aisés et les plus jeunes. Il se replie sur la famille et se restreint avec l'âge. L'échange d'entraide est réel mais n'est pas le produit d'un investissement en relations.

D. Elisabetta Bucolo : Capital social. Pour un regard critique.

Comme la plupart des auteurs, l'auteur commence par constater le flou de la notion : « Le concept a été dilué dans un ensemble de notions telles que la confiance, l'engagement civique, les associations, le réseau relationnel qui sont venues affaiblir sa pertinence ». Pour elle il y a trois niveaux de compréhension de ce concept : les interrelations au sein d'un réseau social, les ressources culturelles et normatives qu'il mobilise, les effets qu'il engendre. Elle propose de distinguer le capital social comme interrelation sociale et comme ressource, le capital social individuel et le capital social collectif mais aussi de différencier le capital social des effets qu'il engendre (ainsi les études de Putnam et Fukuyama confondent les formes prises par le capital social et ses effets). Elle utilise la différence entre capital relationnel et affectif pour reprendre la distinction de Putnam entre « bridging » et « bonding ». Le capital social qui unit (affectif) agit comme une « colle » sociologique, le capital social qui relie (relationnel) agit comme un lubrifiant sociologique. Elle souligne les effets négatifs et positifs que peut avoir le capital social. Elle prend ici l'exemple de la mafia, cette organisation criminelle se reproduit dans l'espace et le temps grâce à sa capacité à accumuler et à mobiliser du capital social, elle structure des réseaux de relations qui lui permettent de stocker des ressources par la coopération et les échanges (Sciarrione, 1998, *Mafie vecchie, mafie nuove. Radicamento ed espansione*). La forte intensité en capital social n'aboutit pas ici au développement économique, à l'engagement civique ou à la mobilité individuelle. Pour étudier le capital social, elle insiste en fin sur le fait qu'il est nécessaire de spécifier le réseau relationnel générateur de capital social pour comprendre en quoi il peut fonctionner une ressource, elle se réfère ici à la critique de Nan Lin. Il s'agit donc dans l'usage du terme de mettre au jour la structure de relations sociales entre des individus appartenant à un même groupe, d'étudier les normes, la culture, et l'ethos commun généré par ce réseau et enfin d'observer les effets qui s'en dégagent.

E. Sebastion Plociniczak. Du « pourquoi au comment ». Création de petites entreprises, « embeddedness » et capital social. Enseignements d'une enquête.

L'auteur veut étudier ici le rôle exercé par le contexte social et notamment relationnel sur la réussite d'une entreprise. Le comportement de l'entrepreneur est irréductiblement encastré au sein des réseaux de relations sociales. Il étudie ici le succès de l'implantation de douze très petites entreprises dans la région de Lens. Il se réfère à Weber pour présenter l'objet de son article : l'appartenance à une communauté est un atout économique, les réseaux de relations sociales peuvent être un instrument influençant de manière décisive l'activité économique. Le capital social est ici mesuré par ses effets et que s'ils sont positifs : ils ne génèrent pour l'auteur du capital social que si ces relations et leur configuration permettent à l'entrepreneur d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. IL dépasse la dichotomie entre le capital social conçu comme bien collectif ou comme bien privé : le capital social est donc un actif collectif, une qualité issue de la structure relationnelle dont les acteurs peuvent profiter à titre personnel. Le capital social permet ainsi de prendre en compte la dimension encastrée de l'économie, l'activité économique de l'entrepreneur est modelée et contrainte par la structure des relations sociales dans lesquelles celui-ci est inscrit et souligne deux aspects fondamentaux de l'acte entreprenant : son caractère située et relationnel. La possession d'un réseau de relations durables dans le lieu d'implantation des entreprises permet un meilleur encastrement dans son environnement relationnel immédiat, et d'acquérir la reconnaissance des acteurs. La norme de réciprocité est le moteur des réseaux, et l'échange répété crée une norme de confiance et de réciprocité dans ces réseaux de relations sur lesquels les entreprises ayant réussi leur implantation peuvent s'appuyer.

F. Nona Mayer. Participation associative, politique et démocratie en France

Il s'agit ici pour l'auteur de prendre position vis-à-vis de la thèse de Putnam et de prendre la mesure de son caractère opératoire pour le cas français. Elle explore donc la relation entre l'appartenance associative et l'engagement civique et politique. Cela la conduit à nuancer le rôle d'apprentissage des vertus civiques joués par les associations, cela marche surtout pour la minorité la plus engagée dans la vie associative, qui est aussi socialement privilégiée, qui cumule capital social, économique et culturel. Elle s'appuie sur une enquête expérimentale par sondage du CEVOPF et une enquête « panel électoral français » effectuée en avril-juin 2002. Elle note d'abord la vitalité de l'engagement associatif en France. La confiance augmente selon ces enquêtes avec nombre d'associations auxquelles on appartient mais les écarts restent faibles. La participation associative va effectivement de pair avec une forte politisation, mais le fait d'être un homme, d'avoir des diplômes et d'être âgé pèse nettement plus que le lien associatif. C'est sur le niveau d'intérêt pour la politique que le lien associatif a le plus d'effet, mais son effet est très nettement inférieur à celui du niveau d'études et de l'âge, le capital social a un effet mineur comparé à celui du capital culturel et au renouvellement générationnel.

G. Antoine Bévort. Capital social et démocratie, une comparaison France-Pays-bas.

Antoine Bévort compare ici la mise en place de deux politiques de la ville similaires au cours des années 90 dans les villes de Haarlem et de Rouen. Les deux politiques ont en fait de modalités et des principes très différents, l'Etat restant l'acteur principal de la mise en œuvre de cette politique française tandis que la municipalité est au cœur de la politique néerlandaise. Dans les deux cas, il s'agit pourtant de mettre en avant le niveau du quartier et la participation des citoyens, mais la mise en œuvre de ces politiques de participation ne recouvre pas du tout les mêmes habitudes politiques et les mêmes modalités. Il montre à travers cet exemple l'intérêt de la « problématique putnamienne » qui consiste pour lui à « postuler un lien fort entre l'action publique et les formes de l'action collective ». Les exemples français et néerlandais illustrent deux formes de capital social, deux configurations de réseaux, de relations sociales, de valeurs et de pratiques, dont l'ensemble constitue des capacités particulières de vivre et d'agir ensemble. Ainsi la politique de participation ne rencontre aucun succès réel en France et reste assez artificiel car elle ne repose pas sur des habitudes de participation et d'engagement civique des citoyens, au contraire la politique mise en œuvre à Haarlem donne un réel pouvoir au conseil de quartiers et fonctionne bien car elle s'appuie sur des personnes insérées dans des réseaux actifs de relations.

H. Autres contributions

Ces contributions se rattachent de manière plus lointaine au capital social ou elles sont moins intéressantes de mon point de vue, souvent car je ne les ai pas trouvées très cohérentes.

Capital social et performance économique de l'action publique : les nouvelles formes de gestion des ressources dans l'Union Européenne. Elisabeth Bukspan, Inspecteur général des finances.

Le capital social est ici le partage des connaissances, la confiance au sein de l'entreprise, et il contribue donc au bon fonctionnement des entreprises et des administrations, le capital social est en fait ici compris comme une norme de management.

La relation bancaire : le contenu social du contrat marchand. Pascale Moulèvrier.

Le capital social des individus joue à plein dans la construction des relations marchandes comme relations sociales singulières. Plus que de montrer un exemple d'application du concept de capital social, l'objet de l'article est de montrer l'interaction sociale en cours dans une relation économique.

L'endogénéisation du rôle des institutions dans la croissance ou la (re)découverte du capital social. Nicolas Sirven.

L'objectif de l'auteur est de démystifier le caractère novateur du capital social au sein de l'analyse économique. Il dénonce le flou de la définition du concept, et l'utilisation du capital social dans les modèles de croissance endogène pose des problèmes techniques. Car si on prend la définition de Bourdieu, le capital social remplit les conditions d'accumulation, de fongibilité, de rentabilité mais il n'a pas les caractéristiques d'un facteur de production ni celles d'un agrégat. Si au contraire on comprend le capital social comme un niveau de confiance, son caractère trop large empêche de mesurer de manière précise son rôle et ses effets.

Brice Billet. Propriétés relationnelles/ propriétés sociales. Approche réflexive sur les usages sociaux du « capital social ».

Le travail de thèse en cours de l'auteur porte sur l'étude de l'émergence d'une « nouvelle idéologie dominante » à partir de l'analyse de l'espace des grandes écoles. Il se réfère au « nouvel esprit du capitalisme » décrit par Luc Boltanski et Eve Chiapello. La littérature des réseaux et du capital social est pour lui un moyen de minimiser les appartenances statutaires pour mettre en avant les propriétés relationnelles des individus. Les grandes écoles de gestion (HEC, ESCP, ESSEC mais aussi Sciences-po Paris) tendraient à substituer à travers la mise en valeur des propriétés relationnelles le capital social au capital scolaire, à travers l'enseignement d'un savoir-être opposé au « savoir-faire » des écoles d'ingénieur. Il assimile capital social et nouvel esprit du capitalisme. Il oppose les conceptions de Bourdieu et de Coleman qui comprennent le capital social comme l'existence d'un réseau durable de relations à celles de Granovetter et de Burt pour qui le capital social serait une aptitude à tisser des liens à faire réseau. Il prend les liens de différents auteurs avec des écoles de gestion ou avec des milieux économiques comme preuves de connivence entre sphère économique et sociologie des organisations, à travers les exemples de Bruno Latour, Eve Chiapello et Ronald Burt.

T. Dezalay, E. Eliot, A. Guissaz. Splendeurs et misères du capital social : réflexions sur la construction, la conversion et la destruction des réseaux sociaux dans un espace urbain

Il s'agit ici d'étudier l'évolution des relations entre services collectifs, milieu associatif et publics d'usagers, ils utilisent la conception de Putnam du capital social qu'ils développent de la manière suivante : pour eux, la notion de capital social renvoie à une vision fonctionnaliste des réseaux sociaux « Le capital est « social » à la fois parce qu'il est constitué d'un ensemble de relations sociales et parce qu'il est un capital « pour la société » ». Or Les réseaux ne peuvent fonctionner comme capital que par rapport à des acteurs, ils font alors référence à la définition de Bourdieu, et veulent combiner les deux approches, mais ça n'est pas très clair, cela les conduit à distinguer deux types d'acteurs : les acteurs institutionnels et les usagers/ citoyens. Pour eux les réseaux sont multi-champs, polyvalents. L'enjeu pour les associations comme les institutions est la maîtrise d'un réseau social, la concurrence entre les associations porte sur la qualité du capital social et sur sa quantité ou sur la capacité à l'étendre. Il est difficile de comprendre ici la différenciation exacte opérée entre Putnam et Bourdieu, en effet ils disent se référer à Putnam mais utilisent en fait la conception de Bourdieu appliquée à des associations.

G. Bernard Favre, Jean-Marc Jaeggi. « capital social » et analyse des changements démographiques, sociaux et culturels dans une commune genevoise.

Ici le capital social est utilisé pour penser la rupture des liens sociaux, et des normes dans un quartier dont la population a changé (fuite classes moyennes, et arrivée pop immigrée et réfugiée ou marginalisée dans un quartier HLM). Ils conçoivent le capital social de la manière suivante : « La définition du Capital social implique selon nous, cette mise en relation des ressources dont dispose une communauté (réseaux formels et informels, associations services sociaux, équipements socio-éducatifs) avec leur signification pour les acteurs sociaux et l'utilisation qu'il est en mesure d'en faire. Ils se sont inspirés des travaux de Coleman sur liens entre réussite scolaire et capital social pour penser orientation et scolarité enfants de ces familles défavorisées. Ici le capital social : investissement des parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfants, mesurable en terme de soutien et d'échange parents/ enfant à propos de l'école, de contacts des parents avec les enseignants, d'appartenance à une association de parents d'élèves (soit un ensemble de pratiques habituellement liées au capital culturel et que l'on ne prend pas la peine de nommer sous le terme de capital social). Le capital social ne se constitue que par l'inscription d'une ressource dans un réseau de valeurs et de significations en relation avec la scolarité future. Il faut ici prendre en compte signification donnée à l'engagement dans un réseau de relations sociales. La réussite scolaire est donc ici expliquée par la possession d'un plus ou moins grand capital social

La contribution de Sophie Ponthieux reprend en fait son document de travail écrit pour l'Insee et qui a été fiché.